

PRESTATIONS & TARIFS

RÉCEPTION MARIAGE

Chers Clients,

Ce document résume l'ensemble de nos prestations & tarifs en vigueur pour l'année 2017 lors d'une réception de mariage aux Chalets de la Serraz.

LE VIN D'HONNEUR

Le vin d'honneur est servi sur notre terrasse en buffet champêtre l'été à partir de 18h00 ou dans notre salon principal près de la cheminée durant la saison hivernale.

Nous vous proposons 2 formules :

Pétillant de Savoie Brut "les Rocailles" (2 coupes) 3 canapés + 1 verrine + feuilletés chauds soit 6 pièces : 22,00 Euros par personne

Champagne Brut Premier Louis Roederer (2 coupes) 3 canapés + 1 verrine + feuilletés chauds soit 6 pièces : 26,00 Euros par personne

Vin d'honneur enfant (jusqu'à 12 ans) comprenant jus de fruits & sodas avec canapés & feuilletés chauds : 15,00 Euros

La bouteille de pétillant de Savoie supplémentaire : 45 Euros

La bouteille de champagne Brut Premier Louis Roederer supplémentaire : 65 Euros

LA RESTAURATION

Nous proposons un menu adulte à 48 Euros et un menu à 25 Euros pour les enfants (jusqu'à 12 ans)

Le dessert est à la charge des mariés.

Les vins et autres boissons sont en sus.

Capacité: 60/65 convives (places assises)

Location de la salle de restaurant en exclusivité: 485 Euros

Sélection des vins dans notre carte « *spéciale réception mariage* »

Les bouteilles seulement ouvertes vous sont facturées, celles non-consommées entièrement vous sont restituées le dimanche.

Vous avez la possibilité de fournir votre propre champagne uniquement pour le dessert
Le droit de bouchon est de 15 Euros par col (75cl) ; 25 Euros par Magnum.
Les bouteilles non-ouvertes vous sont restituées le dimanche.

L'HÉBERGEMENT

La capacité d'accueil max. est de 41 couchages en chambre de 1 à 4 personnes et en chalet de 3 à 6 personnes.

Pour bénéficier de l'exclusivité de l'hôtel, il est obligatoire de réserver toutes les chambres & chalets.

RÉPARTITION CHAMBRES & CHALETS

-Suite Charme des Mariés N°1

1 grand lit double

Baignoire, cabine de douche & WC indépendant

Terrasse privative en rez-de-jardin exposée sud

-Chambre Double Supérieure N°2

1 grand lit double ;

Baignoire & WC indépendant

Terrasse privative en rez-de-jardin exposée sud

-Chambre Double N°3

1 grand lit double ;

Baignoire

Terrasse privative en rez-de-jardin exposée sud

-Suite/Chambre Familiale N°4

1 grand lit double + 2 lits individuels d'une personne ;

Baignoire & WC indépendant

Terrasse privative en rez-de-jardin exposée sud

-Chambre Double Supérieure/Triple N°5

1 grand lit double + 1 lit individuel d'une personne ;

Baignoire

Terrasse privative en rez-de-jardin exposée sud

-Chambre Double Supérieure/Triple N°6

1 grand lit double + 1 antichambre séparée avec 1 lit individuel d'une personne ;

Baignoire & WC indépendant

Balcon & terrasse privative exposée sud

-Chambre Double Standard N°7

1 grand lit double ou 2 lits individuels d'une personne ;

Cabine de douche

Terrasse privative exposée ouest

-Chalet N°8

Chambre de plain pied avec 1 grand lit double + 2 lits individuels en mezzanine ;

Baignoire

Terrasse privative exposée sud

-Chalet N°9

Chambre de plain pied séparée avec 1 grand lit double + 4 lits individuels en mezzanine ;

Cabine de douche & WC indépendant

Terrasse privative exposée sud

-Chalet N°10

Chambre de plain pied séparée avec 1 grand lit double + 4 lits individuels en mezzanine ;

Baignoire & WC indépendant

Terrasse privative exposée sud

-Chalet de « l'Oncle Pierre »

Chambre de plain pied séparée avec 1 lit individuel d'une personne + 1 grand lit double en mezzanine ;

Baignoire



TARIFS

Chambres de 1 à 3 personnes - 145 Euros (la chambre)

Chambres de 4 personnes - 165 Euros (la chambre)

Chalets pour 3 personnes - 165 Euros (le chalet)

Chalets pour 4 personnes - 185 Euros (le chalet)

Chalets pour 5 personnes - 225 Euros (le chalet)

Chalets pour 6 personnes - 255 Euros (le chalet)

Taxe de séjour (reversée à la Mairie de La Clusaz) 1,50 Euros par personne et par jour

Lit supplémentaire adulte: 40,00 Euros

Lit supplémentaire bébé: 20,00 Euros

LA SOIRÉE DANSANTE

Open Bar: de Minuit à 02h00 ; un barman est à votre disposition ; les consommations sont facturées au verre.

Dépassement horaires:

de 01h00 à 02h00 – de 02h00 à 03h00 = 150 EUROS par heure supplémentaire

La fin de la soirée dansante est fixée à **3h00**.

Notre veilleur de nuit s'assure que vos convives regagnent leur chambres & chalets ; fermeture de l'établissement au plus tard à 4h00 du matin

Droits de Sacem: 295 Euros

Autorisation de diffuser de la musique dans un lieu public via un DJ.

Possibilité de louer un vidéoprojecteur pour la soirée au tarif de 80 Euros.

LE LENDEMAIN DU MARIAGE

COLLATION: 15 Euros par personne comprenant 1 café ou thé, 1 jus de fruits, 2 mini viennoiseries.

BRUNCH: 25 Euros par adulte & 15 Euros par enfant ; servi en buffet de 09h30 à 11h30.

Il comprend des jus de fruits, boissons chaudes (café, thé & chocolat chaud) ; d'une sélection de pains (baguette, pain de campagne & pain de mie) ; confitures maison, mini viennoiseries (croissants & pain au chocolat) ; faisselles, fromage blanc, yaourts de Savoie nature et aux fruits ; smoothies fait maison, salade de fruits, assortiment de céréales, fromages de la vallée des Aravis (reblochon, chevrotin, tomme de Savoie, et salaisons artisanales (jambon cru)

► **Les chambres et chalets doivent être libérés pour 11h30.**

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

DEVIS :

L'acceptation du devis résumant l'ensemble de nos prestations & tarifs doit être retourné par courrier ou par email à la confirmation de la réservation.

Le devis chiffré est envoyé 14 jours avant la réception pour approbation ; il doit être retourné et signé avec la mention « *bon pour accord* »

VERSEMENT DES ARRHEES :

Un acompte de **2'500 €** vous sera demandé à la confirmation de la réservation.

- par carte de crédit (nous communiquer vos coordonnées bancaires uniquement par téléphone)
- par chèque bancaire (libellé à *SARL les Chalets de la Serraz*)
- par virement bancaire (sur demande)

ANNULATION :

Le montant total des arrhes sera conservé dans le cas de l'annulation de la réservation.

RÈGLEMENT :

La facturation du vin d'honneur, du dîner et du brunch sera effectuée en fonction du nombre de personnes confirmées 14 jours avant la date du mariage.

Le solde de tout compte sera effectué le jour du départ (dimanche matin) sur présentation d'une facture détaillée. Notre établissement n'accepte pas les crédits.

DIVERS :

La répartition des convives (nom/prénom) par chambre et chalet ainsi que le plan des tables devront être fournis 30 jours avant le jour d'arrivée.

Pour des raisons de sécurité: la piscine extérieur, le jacuzzi extérieur, le spa intérieur & hammam + le sauna finlandais seront fermés durant toute la soirée jusqu'au lendemain matin.

TOUT MATÉRIEL OU OBJET DÉTERIORÉ PAR LE CLIENT FERA L'OBJET D'UNE FACTURE HORS TAXE ET SERA ENCAISSÉE AU MOMENT DU DÉPART.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer sur rendez-vous.

Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez à notre établissement et restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Cordialement,

Raphaël Gallay
Directeur d'exploitation

LES CHALETS DE LA SERRAZ



3862, route du Col des Aravis

F-74220 LA CLUSAZ

FRANCE

Tél: +33 4 50 02 48 29

www.laserraz.com ; contact@laserraz.com

